

III

BUDGET DES DOTATIONS

POUR L'EXERCICE 1912

(2)

NOTE PRÉLIMINAIRE

Le projet de Budget des Dotations pour l'exercice 1912 s'élève à fr.	5,499,758 »
Les crédits alloués pour 1911 montent à	5,326,128 »
Soit une augmentation de fr.	<u>173,630 »</u>

qui résulte des modifications suivantes :

1° Augmentation de la dotation du Sénat fr.	25,000 »
2° Augmentation de la dotation de la Chambre des Représentants	138,030 »
3° Augmentation de la dotation de la Cour des Comptes	<u>10,600 »</u>
En plus. . . . fr.	<u>173,630 »</u>

CHAPITRE IV.

COUR DES COMPTES.

ART. 5. — *Traitements des membres de la Cour.*

Crédit demandé pour 1912 fr.	79,200 »
— alloué pour 1911	<u>78,600 »</u>
AUGMENTATION. . . . fr.	600 »

résultant de l'application de l'article 1^{er} de la loi du 31 décembre 1900 concernant les traitements des membres de la Cour des Comptes.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 6. — *Traitements et indemnités du personnel des bureaux.*
Traitements de disponibilité.

Crédit demandé pour 1912	fr.	365,700	»
— alloué pour 1911		355,700	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	10,000	»

destinée à pourvoir à une augmentation de personnel nécessitée par le développement des services publics et notamment des services provinciaux.

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

ALBERT,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Dotations pour l'exercice 1912 est fixé à la somme de cinq millions quatre cent nonante-neuf mille sept cent cinquante-huit francs (5,499,758 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 14 octobre 1911.

ALBERT,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil.

Op de voordracht van Onzen Minister van Financiën en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting der Dotatiën voor het dienstjaar 1912 is vastgesteld op de som van vijf millioen vier honderd negen en negentig duizend zeven honderd acht en vijftig frank (5,499,758 frank), overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Laeken, den 14^{en} October 1911.

ALBERT.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Financiën,

M. LEVIE.

BUDGET DES DOTATIONS POUR L'EXERCICE 1912.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
CHAPITRE I^{er}.			
1	Liste civile (fixée, en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 50 décembre 1909)	5,500,000 »	3,550,000 »
2	Dotation de S. A. R. la Comtesse de Flandre	50,000 »	
CHAPITRE II.			
3	Sénat	370,000 »	370,000 »
CHAPITRE III.			
4	Chambre des Représentants	1,501,658 »	1,501,658 »
CHAPITRE IV. COUR DES COMPTES.			
5	Traitements des membres de la Cour	79,200 »	478,100 »
6	Traitements et indemnités du personnel des bureaux. Traitements de disponibilité . .	565,700 »	
7	Matériel et dépenses diverses	30,000 »	
8	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif</i>). . .	1,200 »	
9	Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés et gens de service, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minimale	2,000 »	
TOTAL DU BUDGET DES DOTATIONS fr.			5,499,758 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 14 octobre 1911.

ALBERT.

PAR LE ROI :
Le Ministre des Finances,
M. LEVIE

BEGROOTING DER DOTATIËN VOOR HET DIENSTJAAR 1912.

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK I.			
1	Burgerlijke lijst (vastgesteld, krachtens artikel 77 der Grondwet, door de wet van 30 December 1909)	3,300,000 *	3,350,000 *
2	Dotatie van H. K. H. de Gravin van Vlaanderen.	50,000 *	
HOOFDSTUK II.			
3	Senaat	370,000 *	370,000 *
HOOFDSTUK III.			
4	Kamer der Volksvertegenwoordigers	1,301,658 *	1,301,658 *
HOOFDSTUK IV.			
REKENHOF.			
5	Jaarwedden der leden van het Hof.	79,200 *	478,100 *
6	Jaarwedden en vergoedingen van het personeel der bureelen. Jaarwedden van beschikbaarheid	365,700 *	
7	Materieel en verscheidene uitgaven.	30,000 *	
8	Eerste termijn der in voorkomend geval te verleenen pensioenen. (<i>Onbepaald krediet.</i>)	1,200 *	
9	Verleening van hulpgelden, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige ambtenaren, beambten en dienstlieden, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden. Verleening van hulpgelden, in uitzonderlijke omstandigheden, aan dezulken onder die personen die slechts een gering pensioen genieten	2,000 *	
TOTAAL VAN DE BEGROOTING DER DOTATIËN fr.			5,499,758 *

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 14^{de} October 1911.

ALBERT.

VAN 'S KONINGS WEGE :
De Minister van Financiën,
M. LEVIE.

8

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DES DOTATIONS

POUR L'EXERCICE 1912

BUDGET DE L'EXERCICE 1912.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES	
CHAPITRE I^{er}.			
1	•	Liste civile (fixée, en vertu de l'article 77 de la Constitution, par la loi du 30 décembre 1909)	
»	•	Dotation de S. A. R. le Prince Albert de Belgique (<i>pour mémoire</i>)	
2	•	Dotation de S. A. R. la Comtesse de Flandre	
			TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.
CHAPITRE II.			
3	•	Sénat fr.
CHAPITRE III.			
4	•	Chambre des Représentants fr.
CHAPITRE IV.			
COUR DES COMPTES.			
MEMBRES DE LA COUR.			
5	a.	Traitement du président	1 14,500
	b.	— des conseillers	6 8,500 à 10,500
	c.	— du greffier	1 8,800
PERSONNEL DES BUREAUX.			
6	•	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service :	
		Directeurs	4 7,000 à 8,000
		Chefs de division	5 5,500 et 6,500
		Chefs de bureau	12 4,400 à 5,500
		Sous-chefs de bureau	10 3,400 et 4,000
		Vérificateurs de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe	44 1,400 à 3,200
		Commis-chefs, commis d'ordre et commis expéditionnaires	18 2,200 à 4,500
		Huissier-chef, huissiers, messagers, feutiers et concierge	18 1,500 à 2,650
			Traitements de disponibilité. — Travaux extraordinaires, emplois vacants et nouveaux, promotions et augmentations éventuelles. 8,000
MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES.			
7	•	Éclairage, chauffage, fournitures de bureau, achat et réparation de meubles, entretien de l'hôtel, dépenses imprévues.	
PENSIONS. — SECOURS. — TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.			
8	•	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif</i>)	
9	•	Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés et gens de service, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minimale.	
			TOTAL DU CHAPITRE IV fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1912.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1909.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,500,000 »	5,500,000 »	•	»	5,500,000 »	5,500,000 •	
»	»	»	•	»	200,000 »	
50,000 »	50,000 »	»	•	50,000 »	50,000 •	
5,550,000 »	5,550,000 »	»	»	5,550,000 »	5,550,000 •	
570,000 »	545,000 »	25,000 »	»	540,000 »	505,976 »	
AUGMENTATION . . fr.		25,000 »				
1,501,658 »	1,165,628 »	138,050 »	•	1,312,104 »	1,197,585 76	
AUGMENTATION . . fr.		138,050 »				
73,200 »	78,600 »	600 »	»	77,700 »	77,524 64	
565,700 »	555,700 »	10,000 »	»	540,700 »	512,700 •	
50,000 »	50,000 »	»	•	50,000 »	27,979 18	
1,200 »	1,200 »	»	•	1,200 »	»	
2,000 »	2,000 »	»	•	2,000 »	1,760 •	
478,100 »	467,500 »	10,600 »	»	451,600 »	419,955 82	
AUGMENTATION . . fr.		10,600 •				

(1) Au 1^{er} juillet 1911.

BUDGET DE L'EXERCICE 1912.

NUMÉROS des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<h1>Récapitulation</h1> <hr/>	
I.	Liste civile et dotation de S. A. R. la Comtesse de Flandre
II.	Sénat
III.	Chambre des Représentants
IV.	Cour des Comptes
TOTAL fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1912.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1909.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
3,350,000	3,350,000	•	•	3,350,000	3,350,000	
370,000	345,000	25,000	•	340,000	305,976	
1,301,658	1,165,628	138,030	•	1,212,104	1,197,383 70	
478,100	467,500	10,600	•	451,600	419,053 82	
5,499,758	5,326,128	173,630	•	5,353,704	5,473,313 58	
AUGMENTATION. . fr.		173,630				

(14)